

RCS : COLMAR Code greffe : 6851

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COLMAR atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00156 Numéro SIREN : 749 850 590 Nom ou dénomination : 4HSIBI
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2023 sous le numéro de dépôt 6197

08 OCT 2023

Tribunal judiciaire
de Colmar

2012B.156
202316137

4HSIBI

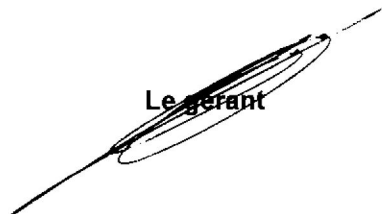
Société à responsabilité limitée au capital de 1.005.000 euros
Siège social : 4D Avenue du Général de Gaulle
68000 COLMAR
RCS COLMAR 749 850 590

Bilan et annexes de l'exercice

clos le 31/12/2022

Copie certifiée conforme

Le gérant



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	63 510	39 071	24 439	28 677	4 238	14.78
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	50 000		50 000		50 000	
	Prêts	706 666		706 666	784 176	77 510	9.88
	Autres immobilisations financières						
Total II		820 176	39 071	781 105	812 853	31 748	3.91
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés				405 000	405 000	100.00
	Autres créances	46 694		46 694	51 858	5 164	9.96
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	593 146		593 146	265 938	327 207	123.04
	Charges constatées d'avance (3)	110 304		110 304	110 350	46	0.04
	Total III	750 144		750 144	833 146	83 003	9.96
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 570 319	39 071	1 531 248	1 645 999	114 750	6.97

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

79 756

SOFIHA

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 005 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 005 000	1 005 000		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	232 642	245 401	12 760	5.20
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	11 522	12 760	1 238	9.70
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	783 880	772 358	11 522	1.49
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	454 561	460 646	6 085	1.32
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	266 838	293 990	27 153	9.24
	Dettes fiscales et sociales	2 484	96 607	94 123	97.43
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	18 420	16 776	1 644	9.80
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	5 066	5 621	556	9.88
	Total IV	747 369	873 641	126 272	14.45
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 531 248	1 645 999	114 750	6.97

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

149 623 254 789

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	486 514		486 514	485 265		1 249	0.26
Chiffre d'affaires NET	486 514		486 514	485 265		1 249	0.26
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			22 862	12 994		9 868	75.94
Autres produits				0		0	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			509 376	498 259		11 117	2.23
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			469 181	460 592		8 588	1.86
Impôts, taxes et versements assimilés			40 131	36 687		3 445	9.39
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 238	4 238			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1	0		0	91.89
Total des Charges d'exploitation (II)			513 551	501 518		12 033	2.40
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 175	3 258		916	28.11
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	21 845	23 840	1 996	8.37
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	21 845	23 840	1 996	8.37
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	6 149	7 822	1 674	21.40
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	6 149	7 822	1 674	21.40
2. Résultat financier (V-VI)	15 696	16 018	322	2.01
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	11 522	12 760	1 238	9.70
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	77 510	75 327	2 183	2.90
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	77 510	75 327	2 183	2.90
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	77 510	75 327	2 183	2.90
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	77 510	75 327	2 183	2.90
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	608 731	597 426	11 304	1.89
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	597 209	584 667	12 542	2.15
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	11 522	12 760	1 238	9.70

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

439 744 439 744
4 561 4 561
SOFIHA

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Charges à payer	8
Détail des charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
Détail des charges constatées d'avance	10
Détail des produits constatés d'avance	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	11

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise en 2022.

Pour information, lors de cet exercice, notre sous locataire HOTESTYL s'est acquitté intégralement des loyers impayés constatés en 2020 au plus fort de la crise sanitaire.

L'apurement des loyers de crédit-bail reportés en 2020 se poursuit selon l'échéancier mis en place à l'origine et se terminera à l'échéance du contrat soit en 2030.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol d'autrui	63 510		
TOTAL	63 510		
Autres titres immobilisés			50 000
Prêts, autres immobilisations financières	784 176		
TOTAL	784 176		50 000
TOTAL GENERAL	847 686		50 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol d'autrui			63 510	
TOTAL			63 510	
Autres titres immobilisés			50 000	
Prêts, autres immobilisations financières		77 510	706 666	
TOTAL		77 510	756 666	
TOTAL GENERAL		77 510	820 176	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol d'autrui	34 833	4 238		39 071
TOTAL	34 833	4 238		39 071
TOTAL GENERAL	34 833	4 238		39 071

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	4 238				
TOTAL	4 238				
TOTAL GENERAL	4 238				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	706 666	79 756	626 910
Taxe sur la valeur ajoutée	34 049	34 049	
Débiteurs divers	12 645	12 645	
Charges constatées d'avance	110 304	110 304	
TOTAL	863 664	236 754	626 910
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	77 510		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	454 561	4 561		450 000
Fournisseurs et comptes rattachés	266 838	119 092	84 426	63 320
Taxe sur la valeur ajoutée	26	26		
Autres impôts taxes et assimilés	2 458	2 458		
Autres dettes	18 420	18 420		
Produits constatés d'avance	5 066	5 066		
TOTAL	747 369	149 623	84 426	513 320

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000	1 005 000			1 005 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	2 458
Total	2 458

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
ETAT CHARGES A PAYER	
- CAP-CVAE 2022	2 458
Total	2 458

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	109 936
Charges financières	368
Total	110 304
Produits constatés d'avance	Montant
Produits financiers	5 066
Total	5 066

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- CCA-NATIXIS 1 T 23	109 936		
- CCA-BPCE LEASE REPORT 1 T 23		368	
Total	109 936	368	

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
- PCA-NATIXIS 1 T 23		5 066	
Total		5 066	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	4 561	
Dont entreprises liées	4 561	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		5 300 000			5 300 000
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs		1 987 766			1 987 766
- dotations de l'exercice		312 453			312 453
Total		2 300 219			2 300 219
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs		3 084 151			3 084 151
- exercice		463 514			463 514
Total		3 547 665			3 547 665
Redevances restant à payer					
- à un an au plus		463 514			463 514
- entre 1 et 5 ans		1 854 056			1 854 056
- à plus de 5 ans		1 390 543			1 390 543
Total		3 708 113			3 708 113
Valeur résiduelle					
- à plus de 5 ans		1			1
Total		1			1
Montant en charge sur l'exercice		439 744			439 744

4HSIBI

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 005 000 €
Siège social : 4D Avenue du Général DE GAULLE
68000 COLMAR
RCS COLMAR 749 850 590

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-huit juin,
A dix-huit heures,

les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- **La société SOFIHA**
Société par actions simplifiée,
Au capital de 450.000 euros,
Ayant son siège social au 4D Avenue du Général de Gaulle – 68000 COLMAR
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de COLMAR sous le n°830 191 078
Représentée par son président, Monsieur Jean-Pascal SCHARF

Propriétaire de 1 004 000 parts sociales,

- **Mademoiselle Chloé HAMM**
En sa qualité d'héritière de Monsieur Laurent HAMM,
Née le 15 novembre 2005 à STRASBOURG (67)
De nationalité française
Demeurant 124D rue de la République - 67720 HOERDT

Représentée par Monsieur Jean-Pascal SCHARF dûment habilité à l'effet des présentes en vertu d'un mandat posthume en date du 20 mars 2020,

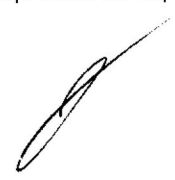
Propriétaire de 500 parts sociales

- **Monsieur Maxime HAMM**
En sa qualité d'héritier de Monsieur Laurent HAMM,
Né le 19 mars 2008 à STRASBOURG (67)
De nationalité française
Demeurant 124D rue de la République - 67720 HOERDT

Représenté par Monsieur Jean-Pascal SCHARF dûment habilité à l'effet des présentes en vertu d'un mandat posthume en date du 20 mars 2020,

Propriétaire de 500 parts sociales

Total des parts des associés présents : 1 005 000 parts sur les 1 005 000 parts composant le capital social.



Monsieur Jean-Pascal SCHARF préside la séance en qualité de gérant de la société.

Le Président constate que tous les associés sont présents et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la copie des lettres de convocation
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- le rapport de gestion
- le rapport spécial sur les conventions réglementées
- le texte des projets de résolutions.

Puis le Président déclare que tous les documents visés par l'article R 223-19 et R 223-18 du code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée, sur sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion sur l'activité de la société
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance
- affectation du résultat
- rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce, approbation de ces conventions
- pouvoir en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports lesquels font apparaître un bénéfice de 11 522 euros.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice ne font apparaître aucune somme non déductible du résultat fiscal.

En conséquence, elle donne au Gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

CETTE RÉSOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 11 522 euros au compte Report à nouveau, lequel sera ainsi porté à un solde débiteur de 221 120 euros.

Il vous est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices conformément à l'article 243 bis du code général des impôts.

CETTE RÉSOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial portant sur les conventions de la nature de celles visées à l'article L 223-19 du code de commerce, en prend acte purement et simplement.

CETTE RÉSOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

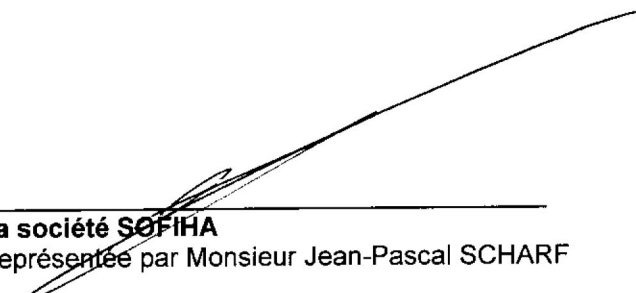
QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

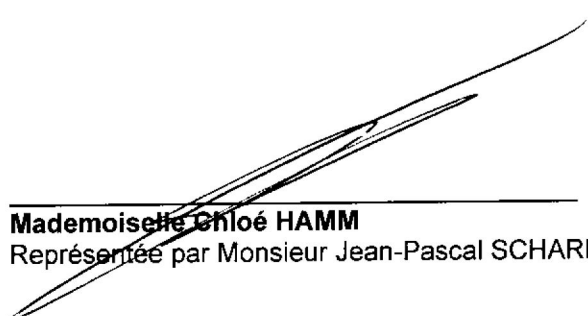
CETTE RÉSOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

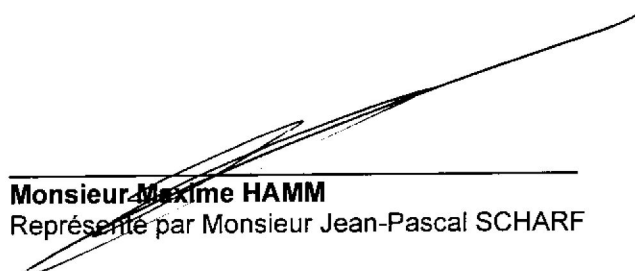
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.



La société SOFIHA
Représentée par Monsieur Jean-Pascal SCHARF



Mademoiselle Chloé HAMM
Représentée par Monsieur Jean-Pascal SCHARF



Monsieur Maxime HAMM
Représenté par Monsieur Jean-Pascal SCHARF